RGPD dans les collectivités : Que faut-il mettre en oeuvre ?

Denis JACOPINI est Expert en Cybercriminalité et en Protection des Données à Caractère Personnel.
Notre métier :

Animation de formations et de conférences

Cybercriminalité (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet)
Protection des Données à Caractère Personne (mise en conformité avec la CNIL etle RGPD)
Audits sécurité, Expertises techniques et judiciaires

Audit sécurité (ISO 27005) ;
ID Swatting

Recherche de preuves (Investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
Expertises de systèmes de vote électronique ;

Formation en Cybercriminalité : Arnaques, virus et demandes de rançons, Comment s’en

protéger ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

Formation en Cybercriminalité : Arnaques, virus et demandes de rançons, Comment s'en protéger ?

Le contexte de l'Internet et l'ampleur du phénomène de la cybercriminalité, nous poussent à modifier nos comportements au quotidien.
Avons-nous raison d'avoir peur ? De quoi doit-on avoir peur ? Comment se protéger ?
Les réponses évidentes sont techniques, mais il n'en est pas moins vrai que des règles de bonnes pratiques et des attitudes responsables seront les clés permettant d'enrayer le phénomène.

OBJECTIF DE LA FORMATION EN CYBERCRIMINALITE :

La formation en cybercriminalité a pour but de créer des déclics chez les utilisateurs, mettre à jour les connaissances des informaticiens et faire prendre conscience aux chefs d'entreprises des risques en couvrant les règles de bonnes pratiques et des attitudes responsables qui sont les clés permettant d'enrayer le phénomène de la cybercriminalité.

PROGRAMME :

• Etat des lieux de la cybercriminalité en France et dans le monde;
• Les principaux cas de piratages et d'arnaques expliqués ;
• Les bonnes pratiques au quotidien pour limiter les risques ;
• Etude de vos témoignages, analyse de cas et solutions.
• PUBLIC CONCERNÉ : Utilisateurs, chefs d'entreprise, présidents d'associations, élus….

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

• **Support de cours pour prise de notes**
• **Résumé remis en fin de cours.**
• **Vidéo projecteur et sonorisation souhaitée selon la taille de la salle.**

CONDITIONS D'ORGANISATION

• Formations individuelles ou en groupe
• Formations dispensées dans vos locaux ou organisées en salle de formation partout en France en fonction du nombre de stagiaires.

Téléchargez la fiche de présentation / Contactez-nous

QUI EST LE FORMATEUR ?

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté, diplômé en Cybercriminalité, Droit, Sécurité de l'information, informatique Légale et en Droit de l'Expertise Judiciaire et a été pendant une vingtaine d'année à la tête d'une société spécialisée en sécurité Informatique.
Il anime dans toute le France et à l'étranger des conférences et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles.
A ce titre, il intervient régulièrement sur différents médias et sur La Chaine d'Info LCI pour vulgariser les sujets d'actualité en rapport avec ces thèmes.
Spécialisé en protection des données personnelles, il accompagne les établissements dans leur mise en conformité CNIL en les accompagnant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL).
Enfin, il intervient en Master II dans un centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique, en Master Lutte contre la Criminalité Financière et Organisée, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale et anime le blog LeNetExpert.fr sur lequel il partage et publie de très nombreuses informations sur ses thèmes de prédilection.
Denis JACOPINI peut facilement être contacté sur :
http://www.leNetExpert.fr/contact

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

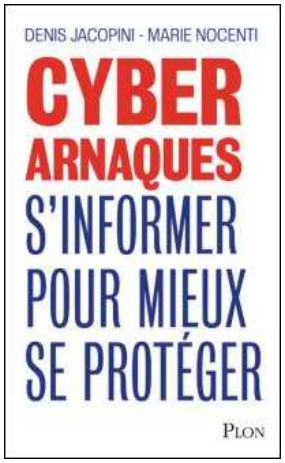

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Arnaque à la webcam : des conseils pour bien réagir –

Denis JACOPINI

	#Arnaque à la webcam : des conseils pour bien réagir

Alors que les arnaques à la webcam se multiplient et touchent chaque années des milliers de victimes, la CNIL publie un guide de ces pratiques.

Pour chaque situation particulière, l'arnaque semble se dérouler à peu près de la même façon : la victime se rend la plupart du temps sur un site de rencontre, et entame la conversation avec une jeune femme ou un jeune homme au physique plutôt attrayant. La victime se voit alors proposer de continuer la conversation par Webcam, et s'exécute. Le cyber-escroc fait une capture d'écran, et menace de diffuser la vidéo ou les images de cet échange sur le compte Facebook d'un proche ou sur un site de partage de vidéos, si la personne ne lui remet pas la somme de 200 euros sous 24/48h.
Afin de faire face à cette situation, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a publié une fiche pratique, destinée à informer et accompagner les victimes de ces cyber escrocs. Il y est notamment indiqué :
• qu'il ne faut surtout pas répondre aux tentatives de chantage du cyber-escroc ;
• qu'il convient d'alerter les autorités compétentes, via la plateforme du Ministère de l'intérieur ;
• qu'il faut demander au site de dépublier le contenu gênant ;
Rappelons que des sociétés, spécialisées dans l'effacement des contenus gênants, existent. De plus, et depuis un arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne, les internautes peuvent saisir les moteurs de recherche d'une demande de déréférencement d'un contenu associé à leur nom et prénom.

Quel réflexe adopter ?
1. **Ne répondez surtout pas à un cyber-escroc**
Soyez parfaitement hermétique à toute tentative de chantage : ne communiquez aucune donnée personnelle, ne versez surtout pas d'argent quel que soit la somme demandée.
2. **Verrouillez immédiatement vos comptes sociaux**
Paramétrez vos comptes sociaux professionnels et vos comptes Facebook de manière à ce que le malfaiteur n'associe pas votre nom à une liste d'amis / de contacts. Ne rendez accessible votre profil Facebook qu'auprès de vos amis de confiance. Enfin, ne publiez rien de personnel sur votre mur. Des personnes mal intentionnées peuvent détourner ces informations à d'autres fins. Notre page Facebook délivre quelques conseils pour bien paramétrer vos comptes.
3. **Alertez les autorités via la plateforme du Ministère de l'Intérieur**
Effectuez des captures d'écran justifiant votre situation (messages reçus, contenus à effacer …). Voir la fiche pratique
4. **Signalez directement l'escroquerie sur la plateforme www.internet-signalement.gouv.fr**
Renseignez-vous via le service Info Escroqueries au 0811 02 02 17 (prix d'un appel local depuis un poste fixe ; ajouter 0.06 €/minute depuis un téléphone mobile ; Du lundi au vendredi de 9h à 18h)
5. **Parlez-en à une personne de confiance**
La violence des termes employés par l'escroc et le risque d'exposition de votre vie privée peuvent être vécus comme un traumatisme. Il est conseillé d'en parler avec une personne de confiance.Vous êtes mineur ? Des télé-conseillers sont gratuitement à votre écoute au 0800 200 000 de 9h à 19h en semaine. Voir le site Net écoute
6. **Informez vos amis de l'escroquerie**
Veillez à informer discrètement les personnes susceptibles d'être sollicitées par le cyber-escroc en mentionnant sobrement que vous êtes victime d'une escroquerie en ligne et qu'il ne faut ni ouvrir, ni partager, ni répondre à une éventuelle sollicitation provenant d'un inconnu.
7. **Effectuez régulièrement des recherches à votre nom**
Vous pouvez par exemple programmer une alerte à votre nom qui vous enverra un message sur votre webmail dès qu'un contenu associé à votre nom est mis en ligne. Certains services existent ici ou là.**Si la vidéo a été diffusée …**
8. **Demandez systématiquement au site de dépublier le contenu gênant**
Exemple : si la vidéo a été mise en ligne sur Youtube : demandez à Youtube de supprimer cette vidéo. Si le site ne répond pas à votre demande sous deux mois, adressez vous à la CNIL en suivant la procédure de notre formulaire de plainte en ligne.
9. **En parallèle, demandez au moteur de recherche de déréférencer le contenu en cause**
Depuis un récent arrêt de la cour de justice européenne, les internautes peuvent saisir les moteurs de recherche d'une demande de déréférencement d'un contenu associé à leurs nom et prénom.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Besoin d'informations complémentaires ?
Contactez-nous
Denis JACOPINI
formateur n°93 84 03041 84

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Sources : http://www.net-iris.fr/veille-juridique/actualite/34611/arnaque-a-la-webcam-la-cnil-donne-des-conseils-pour-bien-reagir.php

http://www.cnil.fr/documentation/fiches-pratiques/fiche/article/reagir-en-cas-de-chantage-a-la-webcam

---

Vie privée en danger : pourquoi nous sommes tous concernés | Denis JACOPINI

Est-il possible de rentrer chez nous, d'écouter nos conversations et de s'immiscer dans notre intimité sans y être invité ? Nous avons découvert qu'il suffit pour cela d'une simple connexion Internet. Ordinateur, téléphone portable, réseaux sociaux et même cartes bancaires : désormais nous sommes en permanence connectés les uns aux autres. Mais nos informations personnelles sont-elles réellement bien protégées ? Pas si sûr…

Chaque semaine, de nouveaux scandales éclatent comme, par exemple, le vol, il y a quelques jours, de milliers de photos intimes de stars américaines. Et cela nous concerne tous : « phishing », vol d'identité, harcèlement numérique, vols de compte bancaire : chaque seconde, 17 personnes sont victimes de cyber-escroqueries à travers le monde. Car Internet a créé une nouvelle génération d'escrocs 2.0. Leur butin s'élèverait l'année dernière à 400 milliards de dollars. Un chiffre en constante augmentation. Nous avons découvert les failles des nouvelles cartes bancaires NFC, sans contact. Désormais, les pickpockets n'ont plus besoin de mettre la main dans votre sac pour voler votre argent.
Nous allons vous raconter l'histoire de différentes victimes françaises. Celle de Laetitia, en proie au cyber-harcèlement, qui a failli mettre fin à ses jours. Stéphane, lui, pensait avoir rencontré l'amour sur la toile ; il était en fait entre les mains de brouteurs de Côte d'Ivoire. Nous avons remonté leurs traces à Abidjan.

Nous nous sommes également rendus en Roumanie dans une ville hors du commun que le FBI a surnommée Hacker-ville. Là-bas, une grande partie de la population vivrait des cyber-escroqueries. Certains escrocs ont accepté de nous rencontrer ; d'autres après avoir été arrêtés par les forces de l'ordre ont décidé de mettre leur génie informatique au service de la société.
Enfin, vous découvrirez que pour protéger leurs ados des dangers du web, des parents ont trouvé une solution radicale. Christophe est un papa espion : il contrôle les moindres faits et gestes de ses trois enfants. Grâce à une panoplie de logiciels et d'applications, il a accès à l'intégralité du contenu de leur téléphone et ordinateur. Internet est sans aucun doute la principale révolution de ces trente dernières années mais c'est peut-être aussi la fin de la vie privée.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

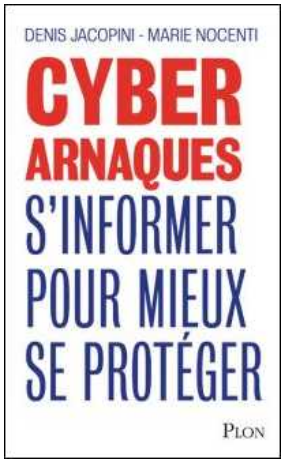

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : http://www.m6.fr/emission-zone_interdite/28-09-2014-vie_privee_en_danger_pourquoi_nous_sommes_tous_concernes/

Les 5 techniques de phishing les plus courantes | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

L'ère des attaques ciblées est en marche

Le spam est aujourd'hui plus une nuisance qu'une réelle menace. En effet, les tentatives de vendre du vi@gra ou encore de recevoir l'héritage d'un riche prince d'une contrée éloignée ne font plus beaucoup de victimes. La majorité des solutions antispam bloquent ces emails et l'unique façon de les voir consiste à consulter votre dossier « courrier indésirable ». Toutefois, une menace bien plus sophistiquée et dangereuse atterrit dans votre boîte de réception. Vous ciblant vous et vos employés.
Connu sous le nom de « phishing » ou « hameçonnage », ces emails cherchent à piéger vos employés. Comment ? Simplement en leur demandant d'effectuer une action. Dans la vie, il y a deux façons d'obtenir ce que l'on veut : soit le demander gentiment, soit être la bonne personne (et avoir l'autorité qui convient). Le phishing et son cousin le spear phishing, rassemblent ces deux conditions. Le principe du phishing consiste à usurper l'identité d'une personne ou d'une organisation et simplement demander d'exécuter une action (modification de mot de passe, vérification d'une pièce jointe, etc.). L'attaque est orchestrée autour de deux éléments : l'email et le site web ou une pièce jointe. L'email de phishing demande à ses victimes de se connecter à une page et d'entrer leurs identifiants afin d'effectuer une action qui semble légitime. Concrètement, il s'agit par exemple de faux emails de votre fournisseur d'électricité vous avertissant de régulariser votre facture… au plus vite !

L'impact du phishing en entreprise
Des milliers de phishing sont envoyés quotidiennement (contre des millions pour le spam) par des organisations de cybercriminels ou des gouvernements étrangers (ou les deux quand ce dernier « soustraite »).
Cette menace n'est pas encore bien maîtrisée par la majorité des antispam et anti-virus sur le marché pour plusieurs raisons. Premièrement, le « faible » volume d'emails de phishing ne permet pas d'être détecté par la majorité des solutions reposant sur une base de signatures. Deuxièmement, l'email semble légitime et ne reprend pas les « codes » du spam.
Le phishing est une réelle menace pour les entreprises, car il y a deux façons d'être victime : voir sa marque usurpée ou tomber dans le piège quand on reçoit l'email.
Dans les deux cas, voici les 4 principaux dégâts que le phishing peut causer à votre entreprise :
Nuire à votre réputation si votre marque est utilisée pour duper des internautes. Bien souvent, vous ne savez même pas que votre marque est utilisée à des fins malicieuses.
Perte de données sensibles, de propriétés intellectuelles ou encore de secrets industriels.
Divulgation de vos données clients et partenaires.
Des pertes financières directes liées au vol, à des amendes ou au dédommagement de tiers.
Selon une étude de l'américain Verizon, 11% des récepteurs de phishing cliquent sur le lien !

Les 5 techniques de phishing les plus répandues
Pas si évident que cela à identifier. Tout le monde peut se laisser duper par manque de vigilance par un email de phishing, car celui ci semble légitime et original.
Voici ci-dessous les 5 techniques qu'utilisent les phisheurs pour attaquer votre entreprise. Dans nos exemples, nous parlerons de Pierre, un salarié aux responsabilités moyennes, travaillant dans le service finance de son entreprise, et qui a des journées biens remplies.
Le premier exemple de la série correspond à un phishing de masse, alors que les 4 suivants seront plus ciblés, reprenant l'art du Spear Phishing, qui nécessite des recherches avancées sur les cibles afin d'être crédible et de présenter l'autorité qui convient. Dans ces cas là, Alain sera le patron de Pierre, information facilement trouvable sur le site internet de la société.

1. Abus de confiance
Pierre reçoit un email lui demandant de confirmer un transfert d'argent. L'email contient un lien envoyant vers un site qui se présente comme celui de sa banque… mais en réalité il s'agit d'une copie, éditée, contrôlée et hébergée par des pirates. Une fois sur la page, Pierre entre normalement ses identifiants mais rien ne se passe et un message disant que le site est « temporairement indisponible » apparaît. Pierre étant très occupé, se dit qu'il s'en occupera plus tard. En attendant, il a envoyé ses codes d'accès aux pirates.

2. Fausse loterie
Pierre reçoit un email lui indiquant qu'il a gagné un prix. Habituellement Pierre n'y prête pas attention, car bien trop occupé. Toutefois, cette fois ci, l'email est envoyé par Alain, mentionnant une organisation caritative qu'ils soutiennent mutuellement. Pierre clique alors sur le lien, rien ne se passe à l'écran, mais un malware s'est installé sur son poste de travail.

3. Mise à jour d'informations
Pierre reçoit un email d'Alain lui demandant de regarder le document en pièce jointe. Ce document contient un malware. Pierre ne s'est rendu compte de rien, en ouvrant le document, tout semblait correct bien qu'incohérent par rapport à son travail. Résultat, le malware enregistre tout ce que fait Pierre sur son poste (keylogger) depuis des mois, ce qui met en danger tout le Système d'Information de l'entreprise facilitant le vol de données.

4.Appel à donation
Pierre reçoit un email du frère d'Alain, lui disant qu'il est atteint d'un cancer et que sa couverture sociale s'est arrêtée. Voulant faire bonne impression auprès de son patron, Pierre clique sur le lien et se rend sur le site de donation dédié. Pierre décide de faire une donation de 100€ et entre ses informations bancaires. Le site précise même que le don est déductible des impôts… Trop tard, Pierre a donné ses informations et se fait débiter d'un montant bien supérieur ! Sans pouvoir le déduire de ses impôts…

5. Usurpation d'identité
Pierre reçoit un email d'Alain, lui demandant d'effectuer un virement auprès d'un fournisseur connu au sujet d'une avance concernant un dossier urgent. Pour Pierre, il s'agit d'une tâche de routine qu'il effectue aussitôt. L'argent est envoyé sur un compte étranger, impossible à tracer et ne sera jamais retrouvé.

Les attaques de phishing et spear phishing sont en augmentation, tant sur le nombre que sur leur niveau de sophistication. Si vos employés reçoivent ce type d'email il y a de forte chance qu'ils se fassent piéger.

Qu'est ce qui peut être fait pour protéger vos employés ?
Pour se protéger contre phishing, la majorité des entreprises se contentent de leur antispam et d'autres logiciels anti-virus ou de blocage des sites web. Toutefois, face à l'augmentation et à la sophistication des attaques, cette menace nécessite une protection dédiée. Les solutions antispam et virus classiques ne sont plus suffisantes. Il reste la formation des employés, efficace mais trop peu utilisée et qui nécessite d'être régulière.
Les organisations ont besoin de solutions dédiées à cette menace qu'est le phishing qui nécessite une analyse particulière pour être identifiée et bloquée. Les cybercriminels font évoluer leurs techniques rapidement mais la riposte technologique s'organise également, et certaines solutions anti-phishing sont désormais capables de bloquer tous les types de phishing et spear phishing en analysant chaque lien ainsi que les habitudes des échanges. Mais au delà de ce socle technologique nouveau et efficace, l'arme ultime pour contrer les phishing reste l'humain, et sur ce point le travail de formation et d'éducation reste énorme !

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

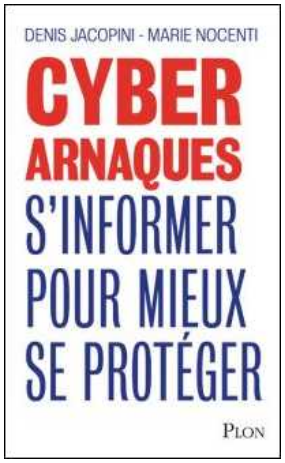

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Les 5 techniques de phishing les plus courantes | Programmez!*

Mot de passe Wifi : trois

quarts des foyers français à la merci d’une attaque | Denis JACOPINI

Trois ménages français sur quatre ne protègent pas correctement leur borne wifi, rendant leurs ordinateurs, téléphones et tablettes accessibles aux pirates informatiques.

Près de trois ménages français sur quatre ne protègent pas correctement leur borne wifi domestique, rendant leurs ordinateurs, téléphones et autres équipements connectés aisément accessibles aux pirates informatiques, selon une étude publiée jeudi par l'éditeur de logiciels antivirus Avast Software.
D'après cette enquête, menée en novembre auprès de plus de 16 000 internautes français équipés d'un réseau wifi domestique, « la vaste majorité des routeurs (…) ne sont pas sécurisés ».

Mot de passe inexistant… ou évident
Les Français sont ainsi 10% à déclarer ne pas utiliser de mot de passe pour protéger leur réseau wifi et 24% à utiliser comme mot de passe « leur adresse, leur nom, leur numéro de téléphone, le nom de leur rue ou d'autres mots faciles à deviner ».
En outre, plus de la moitié des routeurs sont « mal sécurisés par défaut », avec des combinaisons de codes d'accès « beaucoup trop évidentes, telles que 'admin/admin' ou 'admin/motdepasse' », selon Avast.
Selon l'éditeur d'antivirus, 5% des bornes wifi françaises sont même « accessibles de l'extérieur » du domicile. Une proportion identique de sondés admet d'ailleurs avoir utilisé le réseau d'un de leurs voisins à son insu.

Un Français sur cinq a déjà été piraté
Le manque de sécurité des routeurs en fait « des points d'entrée très faciles d'accès pour les hackeurs, qui sont dès lors capables de pirater des millions de réseaux domestiques en France », a affirmé Vince Steckler, directeur général d'Avast, lors d'un point de presse.
Un Français sur cinq rapporte avoir déjà subi un piratage informatique, et 34% redoutent un vol d'informations personnelles ou de données bancaires et financières. Cependant, 42% sont persuadés que leur réseau domestique est suffisamment sûr.
Rappelons qu'un mot de passe, pour être le plus efficace possible, doit comporter des caractères aplha-numériques (lettres minuscules, majuscules, chiffres) et, si possible, des caractères spéciaux.
Et que les mots de passe les plus utilisés l'an dernier – et donc les plus faciles à « craquer » – étaient les suivants :
123456
password
12345678
qwerty
abc123
123456789
111111
1234567
iloveyou
123123
Admin
1234567890
Un conseil : évitez-les !

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : http://www.ouest-france.fr/informatique-wifi-trois-quarts-des-foyers-francais-la-merci-dune-cyberattaque-3026280

Astuce : Un logiciel anti-espions gratuit pour Windows | Denis JACOPINI

Ghostpress un logiciel anti-keylogger portable gratuit qui est en mesure de protéger votre ordinateur contre les logiciels espions.

Dans cet article, je vous présente **Ghostpress**, un logiciel anti-keylogger portable totalement gratuit qui est en mesure de protéger votre ordinateur des logiciels espions.

Mais qu'est-ce qu'un keylogger ?

En informatique, un keylogger (enregistreur de frappe) est un logiciel espion qui espionne l'utilisateur d'un ordinateur. Le but d'un tel outil est de s'introduire entre la frappe au clavier et l'apparition du caractère à l'écran. Cela permet à un pirate informatique de récupérer toutes les informations que vous avez tapez avec votre clavier comme un login et un mot de passe, une adresse, des informations bancaires etc. [Source]

Ghostpress

Ghostpress est un outil très simple d'utilisation et peu gourmand en ressource système. Il vous suffit simplement de le télécharger, puis de le lancer pour que tous les modules de sécurité soient activés. Ainsi, chaque actions que vous exécuterez sur l'ordinateur seront cachés des regards indiscrets.
Vous pouvez également désactiver temporairement le programme en cliquant sur le gros bouton vert et exécuter le programme automatiquement au démarrage de Windows en cochant une petite case dans les paramètres de l'outil.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Article original de @justgeekOriginal http://www.justgeek.fr/ghostpress-logiciel-anti-keylogger-windows-47093

---

10 conseils pour protéger sa vie privée sur Internet | Denis JACOPINI

Les données numériques que nous produisons sur Internet sont utilisées à notre insu à des fins publicitaires. Nos conseils pour protéger vos données personnelles.

Le big data ou mégadonnées (J.O. n° 0193, 22 août 2014) désigne le volume exponentiel des données numériques et leur exploitation.

Tous producteurs de données

Les principaux acteurs du big data sont tout d'abord les États qui ont créé de multiples bases de données statistiques, mais aussi leurs services de renseignements (et tous leurs fichiers).
Viennent ensuite les acteurs du Web, les opérateurs des télécoms ou les grands de la distribution. Mais aussi chaque habitant de la planète qui produit tous les jours une quantité importante de données : courriels, photos, vidéos, posts sur les blogs, achats en ligne…

La prolifération des données a des aspects positifs :

• personnalisation respectueuse des données du client ;
• prévision des phénomènes météo graves ;
• arrivée des services de police rapidement sur les lieux d'un crime ;
• détection des mouvements de fonds dans le but de démanteler des réseaux de blanchiment d'argent…

Collecte de données et marketing ciblé

Mais, ces collectes d'informations peuvent aussi devenir très intrusives ou être détournées de leur finalité. Par exemple, Facebook possède aujourd'hui la base de données de visages la plus importante au monde et a mis au point le logiciel de reconnaissance faciale le plus abouti.
Cet usage généralisé des technologies a fait émerger de nouveaux acteurs qui ont compris tout l'intérêt de collecter des flux d'informations : les entreprises de la distribution qui cherchent toujours à proposer davantage d'offres commerciales… adaptées à vos besoins, à vos désirs.
Cerner l'individu, tel est le but du marketing ciblé ! Grâce à lui, vous serez aidé dans vos achats, vos déplacements, dans la gestion de votre argent, dans le soin que vous prenez de votre santé…

Vos données personnelles aussi sont collectées par les applis mobiles.

3 applications sur 4 collectent les données personnelles contenues dans le téléphone : principalement la localisation, l'identifiant du téléphone et les données d'accès aux comptes personnels (sans que cela soit toujours justifié par la finalité de l'application).
C'est le résultat d'une enquête menée en mai 2014 par les autorités européennes de protection des données.

Le droit à l'oubli pour effacer ses données sur le Web

Ces collectes de données ont conduit les individus à réclamer – légitimement – la possibilité de garder une forme de contrôle sur leurs usages futurs.
Et comme rien ne se perd sur la Toile, les citoyens sont de plus en plus nombreux à demander la création d'un droit à l'oubli , c'est-à-dire le moyen d'effacer ses données personnelles sur le Net. Ils sont soutenus par plusieurs institutions judiciaires.
Ainsi, pour la première fois, la Cour de justice de l'Union européenne a contraint, en mai 2014, Google à mettre en ligne un formulaire permettant à chacun de procéder à la suppression de ses données nominatives.
Pourtant, selon une étude réalisée par Reputation VIP en juin 2014, Google n'aurait satisfait que 36 % des demandes de suppression de données.

10 conseils pour protéger vos données personnelles

1. **Maîtriser son smartphone**

Les applications installées sur le téléphone sont une mine d'or pour le marketing. Elles accumulent des informations sur nos comportements ou nos déplacements tout au long de la journée.
Pour éviter d'être suivi à la trace, désactiver la géolocalisation par GPS dans les paramètres de réglage (attention, cela interdit l'accès à certains services).

2. **N'autoriser le partage de données (contacts, photos, vidéos) que lorsque c'est vraiment utile**

refuser dans les autres cas.

3. **Bloquer les cookies**

Sur son site, la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) délivre plusieurs astuces pour échapper aux cookies, ces petits fichiers installés à l'insu de l'internaute lorsqu'on navigue sur le Web, et propose Cookieviz, un logiciel d'identification des cookies en temps réel.
Ces fichiers détectent et enregistrent les achats, les sites consultés… dans le but de proposer de la publicité ciblée.
On peut les refuser à l'entrée des sites, les bloquer (en configurant les paramètres du navigateur Firefox, Internet Explorer…), activer la navigation privée et effacer l'historique.

4. **Utiliser un serveur proxy et un pseudo**

Un serveur proxy agit comme un intermédiaire entre le navigateur et Internet, cachant ainsi l'identité de l'utilisateur. Il en existe des dizaines que l'on peut télécharger gratuitement sur Internet puis installer sur son ordinateur : AnonymoX, Privoxy, Squid…
Le but est de rendre son nom et/ou son prénom invisible sur Internet, les réseaux sociaux et dans les courriels.
Avec un pseudo, on peut s'abonner à des newsletters, réaliser des achats en ligne ou accéder à des services sans délivrer d'informations personnelles.

5. **Sécuriser son mot de passe**

Choisir un mot de passe compliqué, c'est protéger ses données, un peu comme une porte blindée protégerait sa maison.
Il est préférable qu'il soit composé de chiffres et de lettres en minuscule et en majuscule. Il faut aussi soigner celui de sa boîte mail.

6. **Utiliser le réseau Tor**

Ce logiciel, téléchargeable sur Internet, permet de naviguer anonymement et son système de serveurs-relais empêche le suivi des données de l'utilisateur.
Ce système est utilisé par plus deux millions d'internautes, que ce soient des dissidents dans les pays où Internet est contrôlé, ou des journalistes ou des militaires, pour des raisons professionnelles.

7. **Être prudent sur les réseaux sociaux**

La première précaution consiste à paramétrer ses comptes pour qu'ils soient privés, les paramètres par défaut rendant les comptes publics.
Puis à publier ses photos avec discernement, à bien choisir les amis avec lesquels on va les partager, à sélectionner les groupes que l'on rejoint…

8. **Faire du tri**

Trier ses followers (« suiveurs » ou « abonnés » sur les réseaux sociaux) avec des logiciels gratuits : Twit Block sur Twitter ; Privacy Fix sur Facebook, Linkedin et Google.

9. **Veillez à son e-réputation**

Vérifier régulièrement ce qui est publié sur soi-même en tapant son nom et son prénom dans les moteurs de recherche, essentiellement Google en France.
Adresser un courriel aux sites, blogs, moteurs de recherche pour faire supprimer les contenus qui portent atteinte à la vie privée.

10. **Porter plainte**

Si, après plusieurs demandes, vos données personnelles ne sont pas supprimées, il est possible d'adresser une plainte en ligne directement sur le site de la Cnil (sur cnil.fr).

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

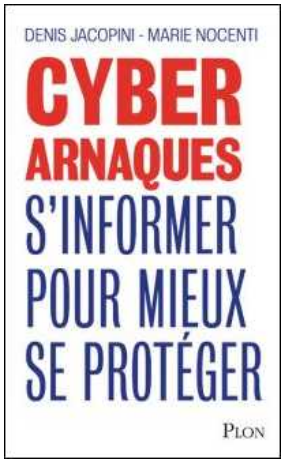

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Auteur : Laurence Fritsch
Source : http://www.dossierfamilial.com/10-conseils-pour-proteger-sa-vie-privee-sur-internet-21122.html

5 conseils pour combattre le piratage informatique

5 conseils pour combattre le piratage informatique

Pour beaucoup d'entre nous, acheter en ligne est devenu une habitude sans laquelle nous pouvons pas vivre. Les achats online simplifient notre quotidien car ils nous permettent de acheter des voyages, des vêtements, des cadeaux et aussi de faire nos courses alimentaires sans bouger ! Internet à changé notre système de vie et, aujourd'hui, presque tout peut s'acheter sur Internet.

Oui, il est beaucoup plus simple et confortable mais, au moment de payer, les doutes aflorent : **comment garantir la sécurité d'une transaction pour pouvoir faire nos achats avoir la mouche à l'oreille ?** Voici 5 conseils donnés pour le cabinet de sécurité ESET pour se prémunir contre les risques de piratage en ligne.

Vérifiez l'URL du site internet

Lorsque vous effectuez un paiement en ligne, l'URL doit impérativement commencer par « https:// ». Cela signifie que le site Internet est sécurisé. De plus, **votre navigateur vous indiquera, au moyen d'un symbole en forme de cadenas, que la sécurité entre votre ordinateur et le site est bien établie**. Doc, si vous n'êtes pas complètement sûrs du site dont vous êtes en train de mettre vos coordonnées, il vaut mieux faire demi-tour.

Faites vos achats que sur votre ordinateur personnel

À priori évident, **il ne faut pas profiter d'un réseau WiFi ouvert pour faire des achats et, non plus, sur un ordinateur que ne soit pas le vôtre**. Il est important de rappeler que quand vous fêtes ce type d'activité, vous apprêtez à transmettre des données sensibles, telles que votre numéro de carte bleue ou votre adresse personnelle.

Il est dès lors déconseillé d'utiliser un ordinateur public, ou même l'ordinateur d'un ami car vous ne connaissez pas si l'appareil est bien protégé. Il suffirait alors qu'un logiciel malveillant soit installé sur la machine pour que vos données privées soient récupérées par des cybercriminels.

Privilégiez les réseaux privés

On vient de le dire: les réseaux publics doivent, par essence, être faciles d'accès : c'est pourquoi ils sont le plus souvent dépourvus de toute protection. **Si vous pouvez y accéder, un cybercriminel peut le faire aussi.** On comprend donc facilement pourquoi il vaut mieux ne pas utiliser ce type de réseau pour effectuer un achat en ligne. **Un hacker pourrait facilement accéder à votre ordinateur et à ce que vous y faites,** et donc dérober sans difficulté votre numéro de carte bleue et autres données sensibles.

Évitez d'enregistrer vos données en ligne

Avec le développement d'intérêt et les services de pub sur la toile. De plus en plus de sites Internet vous proposent d'enregistrer vos coordonnées, numéro de carte bleue compris, afin que vous n'ayez pas à les saisir à nouveau à chaque achat.

C'est vrai que, si vous êtes des fous des achats en ligne, celle-ci est une fonctionnalité très pratique – surtout sur les sites sur lesquels vous achetez souvent, mais attention : **si vous permettez au site Web de se rappeler de vos coordonnées, l'accès à votre compte doit absolument être protégé par un mot de passe fort** pour éviter que ces données soient facilement récupérables par les cybercriminels. Voici quelques conseils pour créer un mot de passe efficace.

Utilisiez un navigateur sécurisé

Même si le site sur lequel vous vous apprêtez à payer vous paraît fiable et que vous utilisez un réseau sécurisé, il se peut que des pirates informatiques parviennent à contourner les sécurités pour voler votre numéro de carte bleue. **L'idéal est donc d'utiliser un navigateur sécurisé**, comme celui inclut dans la solution **ESET Internet Security.** Grâce à cet outil, **vos données sont cryptées directement entre le clavier et le navigateur**, ce qui empêche toute possibilité de récupération de vos données bancaires.

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons comment vous protéger des pirates informatiques et vous aidons à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : 5 conseils pour combattre le piratage en ligne – Globb Security FR

Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société

Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société

Windows XP ne bénéficie plus de correctif de sécurité depuis 2014 et représente par conséquent un risque. Les utilisateurs ont donc une responsabilité. Et si vous êtes un professionnel de l'IT avec des capacités de décision en entreprise, vous devriez être licencié pour maintenir l'usage d'XP.

La réaction à mon dernier article – « Pourquoi Windows doit mourir pour la troisième fois » – était considérable. Des centaines de milliers de personnes ont lu cet article, et nous avons eu des discussions très spirituelles, en effet.

Un tas d'entre vous l'a déclaré sans ambages : vous ne souhaitez pas mettre à niveau Windows XP. Vous êtes fâchés que Microsoft vous ait fait passer de XP à 7 et de 7 à 10. Vous êtes en colère de devoir en permanence mettre à jour le logiciel.

Une poignée d'entre vous a même suggéré de s'en prendre physiquement aux développeurs qui codent le logiciel vers lequel vous refusez de migrer…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société – ZDNet*